

## Inscription en classe de seconde

Madame, Monsieur,

Votre enfant ayant été affecté en classe de Seconde au Lycée Maurice Genevoix, je vous prie de bien vouloir vous présenter dans l'établissement en vue de son inscription définitive à l'une des dates suivantes:

**Samedi 30 juin 2018**  
**Lundi 2 juillet 2018**

**de 09h à 12h**  
**de 08h à 12h et de 13h à 18h**

**CDI**  
**CDI**

### Vous voudrez bien remettre :

- le dossier d'inscription téléchargé, rempli et signé pour les familles ayant accès à l'espace télé-services

**OU**

- le dossier d'inscription, rempli et signé, reçu par courrier pour les autres familles.

### Vous voudrez bien également apporter avec les documents d'inscription :

- ◆ La photocopie du livret de famille (pages d'extrait de l'acte de mariage puis de tous les frères et sœurs) ou copie de la carte d'identité.
- ◆ La photocopie du jugement de divorce en cours le cas échéant.
- ◆ La fiche intendance avec Relevé d'Identité Bancaire (RIB) agrafé + coupon circulaire restauration agrafé
- ◆ La demande de prélèvement et le mandat de prélèvement SEPA (uniquement pour les élèves internes)
- ◆ La fiche d'internat si interne complétée et signée (+ photo) + autorisation de sortie
- ◆ La fiche d'urgence médicale + photocopie ( avec nom et prénom) des pages de vaccinations du carnet de santé
- ◆ La demande de dossier médical (uniquement pour les nouveaux élèves)
- ◆ La fiche d'autorisation droit à l'image
- ◆ L'autorisation de sortie (externes et DP)
- ◆ L'attestation d'assurance scolaires
- ◆ 1 chèque de 6 € pour la location de la blouse TP (avec indication des nom et prénom de l'élève au verso)
- ◆ L'exeat (certificat de sortie) à demander à l'établissement d'origine pour les nouveaux élèves

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.

**Frank PIERRE**  
Proviseur du lycée Maurice Genevoix de DECIZE

**N.B. : L'inscription ne sera validée qu'après remise de tous les documents.**

**Aucun dossier d'inscription reçu par courrier ne sera traité.**

## RENTREE SCOLAIRE : lundi 3 septembre 2018

- Rentrée des **internes** le lundi 3 septembre de 8 h à 10 h
- Accueil des élèves de **Seconde** à 10 h (appel à 10 h : en classe avec le professeur principal jusqu'à 12h00 : début des cours à 14 heures)
- Réunion obligatoire pour les **internes** le : 3 SEPTEMBRE 2018